

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un formulaire de demande d'examen au cas par cas de la nécessité de réaliser une étude d'impact de votre projet.

Le délai d'instruction de votre dossier est de TRENTE CINQ JOURS. Ce délai court à compter de la complétude de votre dossier, soit QUINZE JOURS à compter de la réception du formulaire, SAUF SI l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement vous demande dans ce délai de :

- de remplir la ou les cases du formulaire qui ne l'auraient pas été ;
- de transmettre la ou les annexes obligatoires manquantes.

A l'expiration du délai de TRENTE CINQ JOURS courant à compter de la complétude du formulaire, l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement doit rendre une décision vous informant de la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

Si aucune décision n'était rendue à l'issue de ce délai, cette absence de réponse vaudrait obligation pour vous de réaliser une étude d'impact.

Cette décision, ou une mention de l'absence de décision, est mise en ligne sur son site internet. Elle figure dans le dossier d'enquête publique ou de procédure de mise à disposition du public.

(à remplir par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement) Cachet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement :

Le projet ayant fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas n°..... a été déposé auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement le ____/____/____.

Délais et voies de recours

La décision d'examen au cas par cas peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

En cas de décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact, le destinataire de la décision doit, à peine d'irrecevabilité du recours contentieux, former un recours administratif préalable auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement qui a pris la décision.



Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*01

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

25/09/2012

Dossier complet le :

20/12/2012

N° d'enregistrement :

F0914280052

1. Intitulé du projet

Demande de défrichement relative à la demande d'autorisation d'exploiter du parc éolien de MOUNPY déposée le 28/12/2011 en préfecture de Lozère, N° PC 048 016 11A0008

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EDP Renewables France

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne

Frédéric LANOE, Country Manager

RCS / SIRET

1510311517151121510117131

Forme juridique

S.A.S

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique

Rubrique 51 - a

Coupes d'Arbres relatives à l'implantation des éoliennes N° 10 et N°8 du parc éolien de MOUNPY, des chemins d'accès et des plateformes de montage, sur la commune de BALSIEGES, lieu Dit Roc des 3 seigneurs

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Projet de défrichement des parcelles 391, 392, 393, 368 et 367 section AL sur la commune de Balsièges Surface à Défricher respectivement : 1375 m² (391), 540m²(392), 1380m²(393), 6346m²(368), une trentaine d'arbres (367).

4.2 Objectifs du projet

Réalisation d'un parc éolien

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Réalisation du défrichement par une entreprise spécialisée. Les travaux prévus auront une durée d'environ 2 à 3 mois et la date de début des travaux sera fixée en concertation avec l'autorité environnementale. Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisé et arrachage des souches. L'enlèvement des grumes se fera par camion grumier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation d'un parc éolien visant la production d'électricité renouvelable, d'environ 30 000 000 kWh/an.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
Permis de construire N° PC04801611A0008
Autorisation d'exploiter ICPE
Autorisation de défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
9641 m ² , soit 0,9641 ha concernant le défrichement liés aux voies d'accès des éoliennes, et aux aires de grutages	9641 m ² ou 0,9641 Ha.

4.6 Localisation du projet

Adresse
Coordonnées géographiques Long. _ ° _ ' _ " Lat. _ ° _ ' _ "
Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. _ 3 ° 27 ' 10.57" _ Lat. _ 44 ° 26 ' 12.32" _
Point d'arrivée : Long. _ 3 ° 27 ' 19.06" _ Lat. _ 44 ° 26 ' 36.82" _
Communes traversées :

Mounpy
48000 BALSIEGES
BALSIEGES

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☒
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? en cours d'instruction, auprès de la DDT et de la DREAL LR
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☐ Non ☒
Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Boisement. Pas d'exploitation forestière active. Aucun usage de sol.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

P.O.5 de la commune de Balsièges
P.L.U en cours de réalisation, pas encore arrêté ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☒ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :		Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐		ZNIEFF II : 4806-0000
en zone de montagne ?	☐	☐		OUI , BALSIEGES (48)
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒		NON
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒		
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒		
dans une aire de mise en valeur de l'architecture du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒		
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒		
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☐	☒		PPR naturels inondations approuvés. Aucun cours d'eau permanent dans l'aire du projet. Pas de prévention et zone sismique.
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐		NON
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐		
dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐		OUI

	☐	☒	Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?
	☒	☐	dans un site inscrit ou classé ?
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	
	☐	☐	d'un site Natura 2000 ?
	☐	☐	Aucun zonage NATURA 2000 n'est directement concerné par le projet. Dans le périmètre éloigné, SIC FR9102008, ZSC FR9101375.
	☐	☒	Hors de la zone d'Adhésion du bien UNESCO "patrimoine vivant".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :			Oui	No	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒		Cf Etude d'impact ci-joint
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒		Cf Etude d'impact ci-joint
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒		Cf Etude d'impact ci-joint
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒		Cf Etude d'impact ci-joint
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒		Cf Etude d'impact ci-joint
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒		Cf Etude d'impact ci-joint
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐		Cf Etude d'impact ci-joint

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles : NON

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Cf Etude d'impact ci-joint
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Cf Etude d'impact ci-joint
Risques	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Cf Etude d'impact ci-joint
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	Cf Etude d'impact ci-joint
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Cf Etude d'impact ci-joint
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Cf Etude d'impact ci-joint
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Cf Etude d'impact ci-joint
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	Cf Etude d'impact ci-joint
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Cf Etude d'impact ci-joint
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	Cf Etude d'impact ci-joint
Pollutions	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Cf Etude d'impact ci-joint
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Cf Etude d'impact ci-joint
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	Cf Etude d'impact ci-joint
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	☐	☒	Cf Etude d'impact ci-joint
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Cf Etude d'impact ci-joint
Cadre de vie / Patrimoine	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	Cf Etude d'impact ci-joint
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Cf Etude d'impact ci-joint
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	Cf Etude d'impact ci-joint

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, décrivez lesquels :

NON

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude d'impact a été réalisée dans le cadre des procédures de demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter ICPE. Cette étude traite de la construction des éoliennes, du poste, pendant les phases de chantier et exploitation, des impacts liés à ces aménagements, et des mesures d'accompagnement. Il apparaît nécessaire de prendre connaissance de ces éléments.

8.1 Annexes obligatoires

8. Annexes

☐	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☐	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☐	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☐	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet



Signature

Fait à Paris le, 04/12/2012

Fait à

Paris

le,

04/12/2012

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



9. Engagement et signature
